



PLANNING TRESORERIE 2021/2022

Dates envoi des relevés comptes aux clubs par le District de la Corrèze.	Dates des règlements à adresser par les clubs au District de la Corrèze.
RELEVE N° 1 - Engagements 2021/2022 <ul style="list-style-type: none">• Concerne toutes les catégories (Séniors, Jeunes, Féminines, Futsal) - Cotisations clubs - Frais administratifs Envoi semaine 41	RELEVE N°1 Prélèvement le 21 Octobre 2021
RELEVE N° 2 Envoi semaine 49	RELEVE N° 2 Prélèvement le 16 Décembre 2021
RELEVE N° 3 Envoi semaine 21	RELEVE N° 3 Règlement pour l'Assemblée Générale du District de la Corrèze Prélèvement le 25 Mai 2022

Nota: Pour prendre connaissance de votre relevé club aller dans FOOTCLUB SAISON 2021/2022- ORGANISATION - ETAT DU COMPTE - EDITION DISTRICT DE LA CORREZE - CLIQUER SUR LA SOMME INSCRITE

Pour imprimer le relevé :
EDITIONS et EXTRACTIONS - DETAILS COMPTES
CHOISIR RELEVE (District de la Corrèze).

Pour tout renseignement ou réclamation concernant les relevés de comptes, les clubs doivent s'adresser au District de Football de la Corrèze (à l'attention de Madame la Trésorière Générale du District) soit par courrier à l'entête du club soit par la messagerie officielle du club (Zimbra).